



UN ÉCRIVAIN PUBLIC À FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'écrire à une administration, à un conseil juridique, de saisir un avocat, d'étayer une plainte auprès du procureur ?

Vous souhaitez faire valoir vos droits et déposer une réclamation, un recours ?

Vous devez contacter la préfecture, déposer un dossier argumenté ?

Vous voulez signaler une situation particulière à votre employeur, votre propriétaire, votre syndic ?

Vous souhaitez régler un différend à l'amiable ?

Vous cherchez à valoriser votre candidature professionnelle ?

L'ÉCRIVAIN PUBLIC rédige pour vous et avec vous en toute confidentialité tout document personnel, professionnel ou administratif.

L'équipe animation France Services en collaboration avec le Conseil Départemental de l'Accès au Droit du Haut-Rhin (CDAD68) et Mme Claire SAEHR, écrivain public, vous propose ses services !

Pour la rencontrer dans le cadre d'une permanence gratuite, merci de prendre rdv au 03 89 82 40 14 (tapez 1 pour France Services).

France Services s'adresse à tous les habitants de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.